



Luxembourg, le 21 DEC. 2021

Administration communale de Redange
38, Grand-rue
L-8510 REDANGE

N/Réf.: 100541

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à votre requête du 19 août 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de 5 arbres sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de REDANGE: section D de REDANGE (Grand-Rue), sous le numéro 58/6172, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

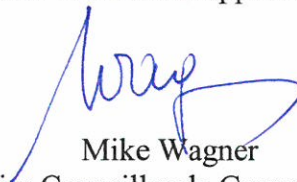
1. L'abattage sera réalisé sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Redange, section D de Redange, sous le numéro 58/6172, au lieu-dit « Grand-Rue », conformément à la demande.
2. L'abattage se limitera à 5 arbres.
3. Avant tout commencement des travaux, toutes les mesures seront discutées en concertation avec le préposé de la nature et des forêts.
4. Les travaux d'abattage se feront entre le 1^{er} octobre et fin février.
5. Les arbres à abattre seront marqués au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (M. Max Schroeder, tél : 621 202 189) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
6. Les 5 arbres seront remplacés sur place par des arbres de mêmes essences dans le délai d'un an à compter de la date de la présente et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
7. En cas de reprise moindre des plantations, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
8. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de REDANGE